

le début que j'approuve l'augmentation du nombre des administrateurs. En effet, ainsi que l'a déjà dit un préopinant, je serais très heureux si ce nombre dépassait encore celui qu'on propose.

Il y a deux raisons, à mon avis, d'avoir des administrateurs. L'une, c'est que, si la Providence est bienveillante, on peut en obtenir dont la collaboration sera utile pour la bonne marche du chemin de fer. L'autre, plus évidente et plus précise, c'est que, si les nominations sont judicieuses, on obtiendra des gens qui, par leur prestige et leurs relations commerciales, donneront du relief à la compagnie dans le monde des affaires et lui apporteront ainsi un regain d'activité.

Le député de Port-Arthur l'a déjà signalé. Il a dit, que ce n'est peut-être pas, à nos yeux, un état de choses idéal. Mais, en tout cas, il est aussi pratique qu'inévitable et n'a rien de répréhensible. Incidemment, je ne vois aucune raison pour laquelle une société de la Couronne n'utiliserait pas les administrateurs tout autant qu'une société privée.

En organisant le Conseil national de la productivité que nous avons institué, nous avons essayé d'y faire entrer les meilleurs hommes d'affaires et les meilleurs chefs de syndicat, qu'il était possible de trouver. Ils ont volontiers accepté d'y servir.

Je n'analyserai pas en détail les objections soulevées par le député de Laurier et n'en mentionnerai qu'une ou deux. J'ai trouvé un peu difficile de le suivre lorsqu'il a dit qu'étant donné que nous traversons une période de chômage, nous ne devrions pas augmenter les dépenses des compagnies ferroviaires.

Personne ne veut évidemment les augmenter d'un seul dollar. Cependant, ce que nous débattons signifierait au plus quelques dizaines de milliers de dollars, et peut-être moins. Si nous agissions judicieusement en recourant aux services de personnes qui en valent la peine, le chiffre d'affaires de la compagnie pourrait, grâce aux sages avis de ces personnes, augmenter de quelques centaines de mille et peut-être de quelques millions de dollars. Si je puis le dire au député de Laurier avec toute la déférence qui s'impose, l'argument qu'il a avancé à cet égard ne me semble pas très valable.

Une chose qu'il n'a pas dite—ce que j'ai d'ailleurs constaté avec satisfaction, parce que je craignais qu'il n'en parle—est qu'il pourrait s'agir de nominations politiques, nominations qui ne seraient pas sages.

A mon avis, les nominations qu'on a faites sont excellentes. Tout le monde a déploré la mort de M. E. W. Bickle. Il représentait un actif important pour le chemin de fer. Rien n'autorise à douter que nous ne puissions en trouver d'autres du même calibre. Si nous

pouvons trouver des hommes de ce calibre, nous devrions le faire et je ne vois rien qui puisse nous en empêcher. Des hommes comme ceux-là peuvent faire beaucoup pour accroître l'efficacité du chemin de fer.

On a invoqué un argument qui est sérieux et qui mérite qu'on s'y arrête. Je ne m'y connais pas, mais je pense que c'est le député de Laurier qui en a parlé. Le député a dit que les fonctionnaires à plein temps du chemin de fer ne tiennent pas tellement à ce que le conseil d'administration soit augmenté.

Ici encore, je ne fais que penser à haute voix. J'imagine que s'ils s'attendent qu'on leur mette sur le dos un tas d'indésirables qui ne savent rien faire, il est assez vraisemblable qu'ils n'en veulent pas. Mais je parierais ma chemise qu'un homme comme M. Gordon—que je considère comme un grand homme d'affaires—se réjouirait d'avoir avec lui, au conseil d'administration, des hommes d'une valeur comparable à la sienne.

**M. Horner (Jasper-Edson):** Monsieur le président, le député de Laurier nous a servi un discours politique intéressant. Je dois dire que le parti libéral doit vraiment être à bout de moyens pour essayer de tirer des avantages politiques d'une mesure aussi simple que celle-ci. Mais tous ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre—et je suis sûr que cela vaut aussi pour le député de Port-Arthur—s'efforcent de faire quelque chose pour rendre le National-Canadien plus efficace.

J'ai fait partie, moi aussi, du comité sessionnel. Dans mon esprit, la présente mesure devait faire l'objet d'une recommandation unanime du comité. Nous déplorons certes que le député de Laurier n'ait pas pu assister à toutes les séances du comité. D'autre part, il nous faut passer un certain temps dans ces comités, et nous formulons des recommandations, et nous sommes très heureux de voir que le gouvernement a accepté celle-ci.

Je n'admets pas, avec le député, qu'il y ait lieu de demander à la direction du National-Canadien si elle aimerait que son conseil d'administration soit augmenté. A mon avis, il faudrait peut-être un comité exécutif plus puissant et, peut-être, un peu plus nombreux pour étudier les décisions des administrateurs du National-Canadien.

J'estime qu'on en a assez dit sur la futilité du raisonnement de l'honorable député de Laurier en ce qui a trait au chômage. J'ai une autre observation à faire ici. A mon avis, le National-Canadien a tellement de vice-présidents actuellement qu'il pourrait assez facilement se passer d'une demi-douzaine d'entre eux. La présence de quelques hommes d'affaires compétents venant de différents endroits du pays pourrait fort bien apporter à